

**ARRÊTÉ MUNICIPAL  
PORTANT DÉLÉGATIONS DE FONCTION  
ET DE SIGNATURE  
À BERNARD BENSOUSSAN, 6<sup>ÈME</sup> ADOJOINT AU MAIRE**

N° A24-083

5.4

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

**VU** l'article L2122-18 du Code général des collectivités territoriales ;  
**VU** la délibération n°DEL24-107 du 28 novembre 2024 portant élection du Maire ;  
**VU** la délibération n°DEL24-108 du 28 novembre 2024 portant élection des adjoints ;  
**CONSIDÉRANT** que Monsieur Bernard BENSOUSSAN a été élu 6<sup>ème</sup> adjoint ;

**ARRÊTE**

**Article 1** - Monsieur Bernard BENSOUSSAN, 6<sup>ème</sup> adjoint, est délégué à la planification urbaine et à la politique de santé.

**Article 2** - Une délégation de signature lui est conférée pour accomplir les actes et missions relatifs à ce domaine de compétence, et notamment :

- Participer à la réflexion sur la révision et les modifications du plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat et aux opérations de renouvellement urbain,
- Réaliser un état des lieux et une analyse des besoins de la population en matière de santé favorisant une approche transversale et une qualité de vie pour tous dans la commune.

**Article 3** - En l'absence du Maire, et suivant l'ordre du tableau du conseil municipal, il sera également délégué pour délivrer tous certificats, toutes pièces et tous actes administratifs.

**Article 4** - Le Directeur Général des Services de la ville de Tournefeuille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

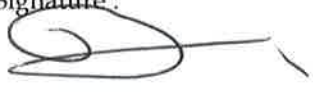
**Article 5** - Le présent arrêté abroge l'arrêté n°A20-025 du 6 juillet 2020.

**Article 6** - Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de la Commune.  
Copie en sera adressée à l'intéressé, et au Préfet de la Haute-Garonne.

Accusé de réception en préfecture  
031-213105570-20241128-A24-083-AR  
Date de télétransmission : 29/11/2024  
Date de réception préfecture : 29/11/2024

**Article 7** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Fait à Tournefeuille, le 28 novembre 2024

Notifié à l'intéressé, Date : 28/11/24 Signature : 
---

Le Maire,  
  
Frédérie PARRE

Accusé de réception en préfecture 031-213105570-20241128-A24-083-AR Date de télétransmission : 29/11/2024 Date de réception préfecture : 29/11/2024
--